



Le président du CS n'informe pas tous les membres

Par **LoV3p**, le **19/01/2025** à **21:15**

Bonjour, je suis membre du syndic, le président du CS "oublie" de m'informer de la visite de la copro, de la réunion du CS, de rdv travaux, mon mail dans la liste de diffusion de ses mails... Ai-je un levier, un recours, bref quelque chose pour faire valoir le fait que je suis membre comme lui du CS? J'ai essayé de lui parler, il tourne la tête et ne répond pas... comme un môme qui boude. Vu que j'ai été élue en AG, il n'y aurait pas un truc qui serait au-dessus de ses agissements?

Par **Pierrepauljean**, le **20/01/2025** à **09:44**

bonjour

vous êtes membres du conseil syndical et pas du "syndic".

demandez à tous les membres du CS une réunion du CS pour organiser le fonctionnement du CS

a cette occasion, demandez à créer une adresse mail unique pour la communication au CS, que ce soit pour les informations du syndic vers le CS ou pour les copropriétaires au CS

Par **LoV3p**, le **20/01/2025** à **11:51**

Bonjour, merci de votre retour.

[quote]

a cette occasion, demandez à créer une adresse mail unique pour la communication au CS, que ce soit pour les informations du syndic vers le CS ou pour les copropriétaires au CS

[/quote]

Je ne sais pas bien en quoi cela va aider car tous n'ont pas de boîte mail et je n'ai pas assez de connaissance informatique actuellement pour comprendre comment gérer/utiliser une boîte mail commune... Déjà que je suis évincée régulièrement, je ne souhaite pas, en plus, défavoriser ceux qui n'ont pas de boîte mail.